



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil international des bois tropicaux de retour au Gabon après 15 ans

LIBREVILLE, GABON, le 25 novembre 2013: Le Conseil international des bois tropicaux (CIBT) a ouvert ici aujourd'hui sa 49^e session. C'est la première fois qu'il se réunissait à l'extérieur de son siège à Yokohama (Japon) depuis l'entrée en vigueur, en décembre 2011, du nouveau traité international (AIBT de 2006) qui régit ses travaux.

La session a été officiellement ouverte par Son excellence M. Raymond NDONG SIMA, le Premier ministre et Chef du gouvernement du Gabon, qui, lors de son allocution d'ouverture, a indiqué que la vision du Gouvernement gabonais à l'horizon 2025 était que le Gabon devienne un leader mondial sur le plan des bois tropicaux certifiés (*aujourd'hui, deux millions d'hectares environ de forêt gabonaise sont certifiés par le FSC*), avec une industrie forestière innovante et des massifs forestiers aménagés dans le cadre d'une gestion durable des forêts (GDF) qui soit pleinement valorisée. M. NDONG SIMA a également remercié l'OIBT pour son concours dans la mise en place de la première forêt communautaire au Gabon.

Au nombre des dignitaires présents à la cérémonie d'ouverture figuraient également M. Gabriel TCHANGO, le Ministre gabonais des eaux et forêts, qui a aussi rendu hommage à l'appui apporté par l'OIBT dans le cadre de plusieurs projets visant notamment à favoriser la GDF dans les forêts africaines et à harmoniser les normes en la matière, à renforcer les capacités associées aux audits des concessions forestières, ou encore aux statistiques forestières sur la transformation accrue des grumes. Son excellence M. Henri DJOMBO, le Ministre de l'économie forestière et du développement durable de la République du Congo, a mis en avant l'importance de promouvoir une 'économie verte' comme vecteur du développement durable, et a exprimé son soutien à la révision et mise à jour des Principes et directives OIBT de la gestion durable des forêts tropicales.

Dans ses remarques préliminaires, le Président du Conseil, M. Josue Trinidad Suazo Bulnes, a souligné que la Colombie et le Brésil avaient ratifié l'AIBT de 2006 et que le Costa Rica venait de rejoindre l'OIBT, qui compte désormais soixante-sept membres, un nombre jamais atteint auparavant.

M. Jorge Viana, Sénateur au Sénat fédéral brésilien, a indiqué que l'AIBT de 2006 reconnaît explicitement dans ses objectifs des questions importantes d'actualité telles que la certification des forêts, la notion de légalité, les services environnementaux et la foresterie communautaire, autant d'aspects qui pourraient faire prendre à l'Organisation une nouvelle dimension. Il a par ailleurs reconnu l'aide précieuse que l'OIBT a apportée au Brésil, s'agissant de lutter contre l'exploitation forestière illicite et de la juguler par l'exploitation d'images satellite, une expérience qui est étendue à des pays limitrophes grâce à l'appui du *Fondo Amazonia* et de l'OIBT.

Dans son allocution d'ouverture devant le Conseil, M. Emmanuel Ze Meka, le Directeur exécutif de l'OIBT, a mis en exergue les travaux que mène l'Organisation en vue de favoriser le commerce intra-africain des produits bois tropicaux, ou encore la gestion durable des aires forestières protégées dans le bassin du Congo, mais aussi sur les capacités dans les pays de cette région en matière d'établissement de rapports sur les indicateurs liés aux forêts. M. Ze Meka a également mis en avant le financement d'un projet en Côte d'Ivoire dont l'objet est de faire participer des réfugiés et des populations locales déplacées à la restauration de massifs forestiers dégradés, grâce à la générosité du Gouvernement japonais.

Durant la première journée de la Session, les principaux points à l'ordre du jour ont porté sur les travaux menés dans le cadre du Programme OIBT-CITES. À ce sujet, le Secrétaire général de la Convention sur le commerce international des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (CITES), M. John Scanlon, a souligné l'engagement du Gabon envers la protection de la faune, et a évoqué les efforts que mènent les pays membres en vue de faire inscrire des essences forestières aux annexes de la CITES dans le but de réglementer le commerce en vue d'assurer qu'il soit compatible avec leur pérennisation. Il a salué le Programme OIBT-CITES, qui exemplifie l'excellence d'une collaboration entre des organismes internationaux. À la suite de son intervention, une vidéo sur les travaux liés au prunier d'Afrique (*Prunus Africana*) a été montrée en première.

Au nombre des principales questions qui seront abordées au cours de cette 49^e session du CIBT figurent des aspects liés à l'article 14 de l'AIBT de 2006 (*l'élection du prochain Directeur exécutif*), les Principes et directives révisés et actualisés de la gestion durable des forêts tropicales naturelles, l'implantation d'un bureau régional pour l'Afrique, la stratégie de mobilisation des ressources pour l'Organisation et une stratégie de gestion des connaissances.

Le Conseil est l'organe directeur de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Il se réunit au moins une fois par an afin de débattre de questions diverses à l'ordre du jour qui ont pour objet de favoriser la gestion durable des forêts (GDF) et le commerce des bois tropicaux obtenus de manière pérenne.

Le Conseil international des bois tropicaux (CIBT) s'est réuni pour la première fois au Gabon en mai 1998.

Pour en savoir plus sur les travaux de l'OIBT et/ou la 49^e session du Conseil, prière de consulter notre site www.itto.int.